

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

CONFÉRENCE DE CONSENSUS INFORMÉ
LE COMITÉ CONSULTATIF DÉPOSE 23 RECOMMANDATIONS
POUR SOUTENIR DES ACTIVITÉS MINIÈRES EN HARMONIE AVEC LE MILIEU DE VIE.

Val-d'Or, 20 novembre 2017 – Après deux mois de réflexion, quatre journées complètes d'autoformation en comité, dont une journée de discussion avec des experts, puis une journée de délibération, le comité consultatif de citoyennes et de citoyens, encadré par le Groupe de recherche appliquée sur les processus participatifs et collaboratifs (GRAPPC) avec le soutien de la MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO), a dévoilé aujourd'hui ses 24 recommandations sur les critères à utiliser pour soustraire certains territoires de la MRC incompatibles avec l'activité minière.

Recommandations des citoyens

Plus précisément, les recommandations du comité consultatif accordent une importance soutenue à trois critères : le développement durable, la protection de l'eau et la préservation du capital naturel; la diversification économique et la protection des secteurs économiques en émergence, tels que le secteur agricole, et finalement, la cohabitation près des zones habitées, la préservation de la qualité de vie et l'harmonie sociale.

Pour émettre ses recommandations, le comité s'est basé sur son sentiment d'appartenance à la région et son engagement à préconiser une vision d'avenir axée sur le développement durable. Les participants encouragent également la MRC à mettre en œuvre d'autres initiatives novatrices afin de surmonter certaines barrières à l'expression de la majorité silencieuse. Par ailleurs, le comité s'est dit heureux de la possibilité de désigner des territoires incompatibles grâce à la mise en vigueur de la nouvelle loi sur les mines, tout en soulignant certaines de ses limites.

Les recommandations seront disponibles au cours des prochains jours sur le site du GRAPPC : www.cegepmontpetit.ca/GRAPPC et de la MRCVO : www.mrcvo.qc.ca.

Un processus par consensus informé

Notons que les membres du comité ont été recrutés et sélectionnés selon des caractéristiques sociodémographiques, géographiques ainsi que leurs disponibilités. Les participants du comité sont Martin Briault de Val-d'Or, Diane Chartier de la Municipalité de la paroisse de Senneterre, René Lacasse de Val-d'Or, Katia Martel de la Municipalité de la paroisse de Senneterre, Clément Pilote de la Ville de Senneterre, Yves Plante de Malartic, Michel Routhier de Val-d'Or.

Ces derniers ont été invités à répondre à la question suivante : « Quels critères devraient guider la MRC dans sa définition des territoires incompatibles avec les activités minières? ». Suivant la méthode de processus par consensus informé, ils ont participé à trois journées d'autoformation et d'échanges, à la suite desquelles ils ont pu poser des questions à des personnes-ressources, en plus de s'informer de manière individuelle. Lors d'un forum public tenu le 18 novembre 2017, ces experts ont été à leur tour invités à présenter leur point de vue, à échanger et à débattre sur ces questions, devant les membres du comité, des élus municipaux et des citoyens de la MRC.

Le comité de pilotage

Mentionnons enfin que plusieurs partenaires ont collaboré à ce projet. L'équipe de pilotage du projet, en l'occurrence le Groupe de recherche appliquée sur les processus participatifs et collaboratifs (GRAPPC), réunissait des membres du cégep Édouard-Montpetit, du Cégep de Rosemont, de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, de l'Université du Québec à Chicoutimi et de l'Université de Montréal et la Fédération des municipalités du Québec.

Le GRAPPC travaille également en collaboration avec le Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ), qui a pour mandat d'accélérer l'innovation sociale responsable dans les organisations et la société civile en rendant les processus participatifs accessibles et inclusifs.

Ce projet est rendu possible grâce au soutien financier du Conseil de recherches en sciences humaines.

- 30 -

Source : Cégep Édouard-Montpetit
Geneviève Lachance
Conseillère en communication
450 679-2631, poste 4503
genevieve.lachance@cegepmontpetit.ca

Information: Cégep Édouard-Montpetit (GRAPPC)
Ariane Lafortune
Directrice du GRAPPC
450 679-2631, poste 5931
ariane.lafortune@cegepmontpetit.ca